Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251201-DL_2025_11_08-DE

# DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MESNIL-ROC'H
# SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 novembre 2025

## Convocation du 20 novembre 2025

| | |
|---|---|
| Secrétaire de séance | Sylvie GILLET |
| Nombre de conseillers en exercice | 26 |
| Présents : 18 | Mme BROSSELLIER<br>Mme BOURIANNE<br>Mme PAROUX<br>M. MENARD<br>M. HAREAU<br>Mme GILLET<br>M. LEMEE<br>M. GORON Marcel<br>M. GORON Roland<br>Mme JACOB<br>Mme TREMAUDANT<br>M. HERPEUX<br>M. TSCHAEN<br>Mme TIZON<br>M. FORVEILLE<br>M. THERIN<br>M. GUILLAMET (arrivé à 18h43)<br>Mme MONSIMET |
| Représentés : 3 | M. MASSON par M. LEMEE<br>Mme LEBRUN par M. MENARD<br>Mme DELOURME par M. HAREAU |
| Absents : 5 | Mme LEVEQUES<br>Mme MARECHAL<br>M. TRAVAILLE<br>Mme QUINAOU<br>Mme NICOLAS |

## DL_2025_11_08
## Salles municipales – mise à jour du règlement de location

Mme le Maire rappelle que par délibération DL_2024_05_05 du 22/05/2024, le Conseil Municipal a approuvé le règlement de location des salles municipales.
Or, les modalités de l'article 3 « tarifs et paiement des locations » et de l'article 9 « annulation » doivent être actualisées.
Dans l'article 3, l'acompte n'est plus versé par le locataire mais prélevé suite à l'émission d'un titre de recettes. Le chèque de caution n'est pas versé à l'état de lieux entrant, mais demandé pour valider la réservation de la salle.
A l'article 9, il convient de préciser que l'annulation est possible pour tout motif jusqu'à 1 mois avant la date de début de location, et uniquement en cas de force majeure une fois ce délai passé.
Le règlement sera remis à tout locataire.
Le règlement modifié est joint.

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-200085868-20251201-DL_2025_11_08-DE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le règlement modifié
- **DIT** qu'il sera applicable dès que la présente délibération sera exécutoire.

La secrétaire de séance

Sylvie GILLET

Le Maire

Christelle BROSSELLIER